



sommaire



Agir avec les associations

Fiche n° 1

... pour permettre l'émergence de projets collectifs

Fiche n° 2

... pour bien assurer les initiatives

Fiche n° 3

... pour faciliter la fonction d'employeur

Fiche n° 4

... pour promouvoir une autre idée du sport

Fiche n° 5

... pour l'accès de tous à l'art et à la culture

Fiche n° 6

... pour la formation tout au long de la vie

Fiche n° 7

... pour prolonger l'action de l'école

Fiche n° 8

... pour favoriser l'engagement des jeunes

Fiche n° 9

... pour rompre l'isolement des seniors

Fiche n° 10

... pour maîtriser les technologies
de l'information et de la communication



Fiche n° 11

... pour favoriser le droit aux vacances et aux loisirs pour tous

Fiche n° 12

... pour des moyens au service des bénévoles

Fiche n° 13

... pour former les acteurs du projet

Fiche n° 14

... pour communiquer en réseau

Fiche n° 15

... pour faire connaître les grands rendez-vous

Fiche n° 16

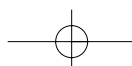
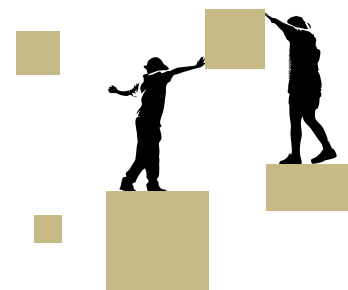
... car «s'associer est une force»

Fiche n° 17

... pour conforter et promouvoir la vie associative

Fiche n° 18

Coups de projecteur : «des associations agissent»...



Agir avec les associations...

pour permettre l'émergence de projets collectifs

Le Centre de Ressources Départemental à la vie Associative (CRDVA) : Un outil au service des acteurs associatifs et de leurs projets

Le centre de ressources départemental à la vie associative créé en 2001 a pour mission de favoriser l'émergence et le développement de projets collectifs en apportant des aides et des accompagnements spécifiques. Le besoin d'information et de soutien chez les responsables associatifs est incontestable. Confrontés à des questions de tous ordres, en particulier réglementaires, fiscales et sociales, ils se tournent vers des personnes ressources.

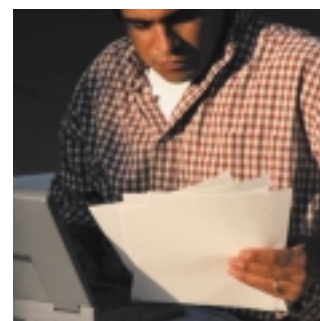
Le rôle du CRDVA est aussi d'encourager les initiatives collectives locales qui s'inscrivent dans une dynamique d'éducation populaire et/ou portent une spécificité «Jeunesse».

Ce centre de ressources permet également par l'intermédiaire d'un «animateur accompagnateur» de suivre les projets collectifs de jeunes et leur mise en place dans de bonnes conditions. Il s'agit de laisser à chaque groupe un maximum d'autonomie tout en le soutenant dans sa démarche.

Le CRDVA intervient sur tout le département.

Des publics et des partenaires intéressés

- le grand public au sein duquel de nombreux groupes se préparent à créer une association et sont donc à la recherche d'informations basiques,
- les associations venant de se déclarer en préfecture et qui ont aussi besoin de renseignements basiques,
- les associations existantes qui ont, au fur et à mesure de leur évolution, besoin d'informations spécifiques,
- les associations de jeunes «Juniors Associations»
- les partenaires institutionnels, les collectivités locales, organismes publics ...



Sur le terrain au quotidien le CRDVA propose :

- des conseils et suivis réguliers en matière juridique, sociale, technique, statutaire ...
- un soutien et accompagnement au développement de projets et à leur mise en place,
- accès libre à un fond documentaire,
- des envois réguliers à l'association de l'actualité concernant la Ligue de l'enseignement 24 à travers son journal «fol' envie»,
- la possibilité de faire paraître des articles concernant les actions d'une association,
- des formations des responsables associatifs,
- 3 sessions annuelles sur des thèmes basiques : comptabilité, responsabilité des dirigeants, fiscalité... sur des sites différents.
- une aide et conseil à la fonction d'employeur associatif,
- un soutien au développement des projets associatifs des mineurs dans le cadre du dispositif «Junior association»
- la gestion du personnel salarié associatif par l'intermédiaire du logiciel Impact emploi Association mis en place par l'URSSAF. Ce logiciel est destiné à gérer simplement les salaires et les charges afférentes pour les associations dont le nombre de salariés est inférieur à 10, tout en étant en règle avec la législation en vigueur. La Ligue de l'enseignement de la Dordogne est tiers de confiance dans ce dispositif.
- du matériel pédagogique : expositions...
- des prêts de salles de réunion,
- des locations de matériel vidéo, son et lumière
- du matériel de reprographie
- l'accès libre à un poste multimédia...



Pour vous informer : Service Vie Associative / Rose Ferrant
 Tél. 05 53 02 44 05 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : associations@laligue24.org
 Web : www.laligue24.org/va



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne
 82 av. G. Pompidou - BP 1055
 24001 Périgueux cédex
 tél. 05 53 02 44 00
 Fax : 05 53 53 93 95
 contact@laligue24.org
 www.laligue24.org

Agir avec les associations... pour bien assurer les initiatives

LE GROUPE APAC ASSURANCES

Le service "Assurance"

de la Ligue de l'enseignement.

Un outil des Fédérations Départementales
pour l'assurance des initiatives des associations.

La Délégation Départementale APAC a pour mission :

- de jouer un rôle de «conseil et d'information» auprès des dirigeants associatifs et organisateurs, sur tous les problèmes d'assurances auxquels ils peuvent être confrontés,
- de faire connaître, de promouvoir, de développer et d'adapter les différentes formules proposées par le Groupe «APAC Assurances» en tenant compte de la spécificité et de la diversité associative,
- d'assurer l'accueil, la souscription des contrats globaux ou spécifiques nécessaires à chaque association, groupement, institution ou à leurs responsables, adhérents ou participants,
- d'assurer la réception et l'instruction des déclarations de sinistre.

La fédération départementale fédère les associations locales adhérentes, régies par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Conformément à la législation, une personne de la fédération départementale, titulaire de la carte professionnelle (habilitation IARD : Incendie, Accident, Risques Divers), assure en qualité de «mandataire non salarié» du Cabinet LIGAP les diverses opérations d'assurances.

Public concerné :

Les associations, les groupements, les personnes morales porteuses d'un projet.

L'APAC assure l'accueil, le conseil, l'information et la souscription de contrats globaux ou spécifiques adaptés aux besoins du projet.

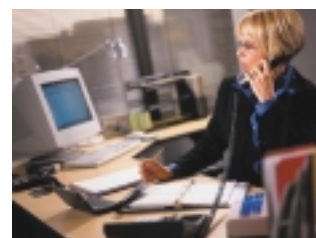
Vous avez une idée que vous souhaitez développer, contactez-nous, l'APAC peut répondre à vos questions en terme d'assurance.

L'assurance Multirisque Adhérents Association est acquise à toute association locale qui adhère à la Ligue de l'enseignement de la Dordogne. L'affiliation d'une association (foyers de jeunes et d'éducation populaire - foyers ruraux - groupes sportifs - associations scolaires - comités des fêtes - associations de parents d'élèves - foyers socio-éducatifs - organisateurs de centres de vacances et de loisirs - etc.) à la fédération départementale et donc à la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, est une démarche volontaire décidée par l'association lors de ses réunions statutaires (Assemblée Générale ou Conseil d'Administration).

C'est l'association (personne morale) qui s'affilie à la fédération départementale pour l'année scolaire (du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante), sans réaffiliation par tacite reconduction.

Chaque année, l'association doit renouveler son affiliation par le paiement des cotisations en utilisant le bordereau d'affiliation et déclarer les différentes activités pratiquées par ses adhérents (culturelles, sportives, de loisirs, ...).

Les associations régulièrement affiliées à la Ligue de l'enseignement (et à l'UFOLEP pour les activités sportives) dont tout l'effectif est déclaré ou celles qui ont souscrit un complément d'assurance auprès de l'APAC bénéfi-



cient des garanties de la Multirisque Adhérents Association et peuvent également souscrire diverses formules d'assurances optionnelles. **C'est l'affiliation générale.**

Les adhérents

Quand une association est affiliée à la fédération départementale **sous la formule mutualisée** affiliation générale, chacun des membres devient "adhérent", ce qui se traduit par la délivrance d'une carte d'adhésion individuelle et nominative. **Cette adhésion lui procure en même temps le bénéfice de garanties de base (corporel, assistance de personnes, responsabilité civile, ...) lors des activités pratiquées et déclarées par l'association.**

Les garanties procurées par l'affiliation

Une multirisque adhérents/associations

5 garanties :

- **Responsabilité civile de base**

Au profit de l'association,
Au profit de ses adhérents

- **Protection juridique**

Assistance juridique au profit des personnes morales
Défense/Recours au profit des personnes physiques

- **Assurance des personnes**

Remboursement des frais de soins consécutifs à un accident corporel ou une maladie des adhérents

- **Assistance des personnes**

Assistance / Rapatriement

- **Assurance de dommages**

Vol d'espèces, expositions, Dommages aux véhicules des collaborateurs bénévoles, biens des personnes physiques.

D'autres types d'affiliation et d'assurance sont possibles :

- L'AFFILIATION SECTORIELLE : un groupement ou une association qui désire assurer seulement une partie de ses activités (une structure multisports qui veut inscrire une seule de ses sections à l'UFOLEP...)
- L'AFFILIATION SPÉCIALISÉE : une personne morale dont l'activité s'adresse à des usagers ou au grand public (comités des fêtes, centres sociaux, une association qui organise un festival...)
- L'AFFILIATION FORFAITAIRE : (établissement scolaire, collectivité locale...)

A chaque cas spécifique, une formule d'assurance adaptée.

Ce groupe rassemble : une association APAC, une mutuelle MAC, un cabinet de courtage LIGAP.

Pour vous informer : Service Vie Associative / Rose Ferrant
Tél. 05 53 02 44 05 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : apac@laligue24.org
Web : www.laligue24.org/apac



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne
82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org



Agir avec les associations...

pour faciliter la fonction d'employeur

Pourquoi :

Le développement du projet associatif conduit parfois (et de plus en plus souvent) à la professionnalisation d'une partie des acteurs du projet ou au recours au salariat. Le responsable associatif se retrouve ainsi poussé à assumer la fonction d'employeur, le plus souvent sans formation et sans y être préparé. De ce fait, nombreux sont ceux qui se retrouvent un jour devant un conflit du travail pouvant les mener devant les tribunaux des Prud'hommes. Ils y découvrent souvent que leur bonne volonté, leur implication militante bénévole, et leur bonne foi n'échappent pas au cadre législatif. De quoi mettre en péril le projet collectif de l'association et de quoi décourager ceux qui acceptent les responsabilités d'employeurs associatifs.

Employeur à part entière, de fait, et dans un cadre législatif et réglementaire compliqué, mais **employeur particulier** de par les finalités et les valeurs qui fondent l'association, employeur pour qui l'emploi n'est pas un coût mais bien d'abord une richesse, au service de l'intérêt collectif...

L'association devient alors «entreprise de l'économie sociale et solidaire», entreprise à but non lucratif, forte de ses valeurs et de son fonctionnement démocratique. Les spécificités de la fonction d'employeur assumée par son/ses dirigeant(s) découlent alors de ses principes :

- la solidarité du projet collectif,
- la liberté d'adhésion,
- la transparence de gestion.

La notion d'économie sociale renvoie à des principes de solidarité et à une manière différente d'entreprendre, dans laquelle la priorité n'est pas la recherche du profit mais le service de l'homme.

Avec qui, pour qui :

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne, elle-même entreprise de l'économie sociale et solidaire, agit dans son rôle fédératif auprès des responsables des associations locales pour faciliter leur accès aux responsabilités d'employeur. Avec d'autres, elle impulse et/ou participe aux dynamiques visant à regrouper, informer et former les employeurs associatifs, tout en structurant leurs représentations auprès des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques. Elle s'implique activement dans les démarches visant à mieux connaître et faire reconnaître la place de l'économie sociale et solidaire dans le département et la région.

Comment :

Le CRDVA : Centre de Ressources Départemental à la vie Associative.

Porté par le Service Vie Associative de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, le CRDVA remplit des missions de conseil et d'information des acteurs associatifs (cf. fiche 1 de ce document). Il accompagne également les dirigeants associatifs dans leur fonction d'employeur, que ce soit à travers des entretiens individualisés, des formations collectives, ou la mise à disposition d'outils concernant la législation et la réglementation du travail, la gestion des ressources humaines, les questions fiscales ou sociales, etc.

L'UDEESS 24 : L'Union Départementale des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire de la Dordogne.

Cette association départementale est née suite à la mobilisation des associations à l'occasion des élections prud'hommales de décembre 2002, où les listes des Employeurs de l'Économie Sociale ont obtenu 2 élus sur 5 au Conseil de Périgueux et 1 sur 4 à Bergerac, dans les sections «Activités Diverses».

L'UDEESS 24 s'est donné pour buts :

- de regrouper l'ensemble des employeurs de l'économie sociale du département, associatifs, mutualistes, coopératifs... et de recenser leurs besoins et leurs attentes,
- de connaître, faire connaître et reconnaître en Dordogne leur poids socio-économique, leurs réalités et particularités professionnelles,
- de les représenter auprès des pouvoirs publics locaux,
- d'informer et de former ses adhérents à la fonction d'employeur, par la mise en place de réseaux de personnes-ressources, par l'organisation de moments d'échanges et de sessions de formation, etc...



Regroupant de nombreuses associations de l'éducation populaire au sanitaire et social, en passant par l'insertion par l'économique ou la formation, elle a vocation à rassembler, les 1500 associations, coopératives, mutuelles et fondations du département, représentant plus de 11 000 salariés. La Ligue de l'enseignement de la Dordogne, un de ses membres fondateurs, y tient un rôle actif et en assure actuellement la Présidence.

Rejoignez l'U.D.E.E.S.S. 24, pour renforcer cette dynamique (bulletin d'adhésion disponible à la fédération).

L'UNODESC : L'Union Nationale des Organismes de Développement Social, Sportif et Culturel.

L'UNODESC est un syndicat d'employeurs de l'économie sociale, un syndicat professionnel à l'écoute des responsables associatifs pour représenter et mieux défendre les intérêts des «organismes gestionnaires d'activités éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de protection de l'environnement»... Il représente les employeurs dans les négociations des diverses conventions collectives, assure la défense de leurs intérêts et fait valoir leurs attentes et revendications. Il participe aux travaux d'UNIFORMATION, organisme paritaire collecteur agréé de l'économie sociale, pour le développement de la formation professionnelle continue.

Un service spécialisé vous aide dans la gestion sociale de votre association :

- Permanences et conseils juridiques.
- Informations permanentes actualisées.
- La publication de dossiers thématiques sur le droit du travail
- Des études personnalisées et une assistance juridique adaptée à vos besoins avec le concours de l'APAC-Assurances.

Pour une cotisation annuelle accessible à tous (20 € pour les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement de la Dordogne), votre association bénéficiera du soutien, de l'expérience et des services de notre syndicat d'employeurs, l'UNODESC.

Plus d'informations sur : www.laligue.org/laligue/rubriques/services/asso/unodesc.htm

L'USGERES et l'USGERES Aquitaine : Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale.

Cette union fédère 22 syndicats et mouvements concernant plus de 10 branches professionnelles et secteurs d'activité. Aujourd'hui, les entreprises de l'économie sociale salarient près de 10 % de la population active, soit presque deux millions de personnes, et contribuent à la création comme au développement de nombreux emplois de proximité. L'USGERES agit pour que cette réalité soit mieux perçue et prise en compte. La Ligue de l'enseignement, à travers l'UNODESC, en assure actuellement le secrétariat général sur le plan national. La Ligue de l'enseignement de la Dordogne, au sein de la Ligue Aquitaine et au titre de l'UNODESC toujours, est représentée et participe activement aux travaux du collège régional de l'USGERES Aquitaine, représentation régionale de l'USGERES mise en place en 2004.

Plus d'informations sur : www.cressaquitaine.org

La CRESS Aquitaine : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Aquitaine.

Sous forme associative et comptant plus de 50 organisations adhérentes, la CRESS Aquitaine est un autre acteur important pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine. Lieu ressource, lieu d'information, lieu d'échange et de coordination, son action est complémentaire à celle de l'USGERES.

La CRESS Aquitaine réalise et accompagne de nombreuses actions en vue de défendre et développer la coopération, le mutualisme, le mouvement associatif sur le plan régional [missions d'information et de promotion, services auprès des acteurs du secteur, gestion de dispositifs d'aide et d'appui aux projets (dont l'aide aux micro projets associatifs), publication annuelle d'un rapport statistique «Les chiffres clés de l'Économie Sociale et Solidaire en Aquitaine», etc.]

Plus d'informations sur : www.cressaquitaine.org



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Pour vous informer : Secrétariat Général / Jean-Luc Sanvicens

Tél : 05 53 02 44 18 • Fax 05 53 53 93 95 / Mail : sga@laligue24.org

Agir avec les associations...

pour promouvoir une autre idée du sport

L'UFOLEP* une autre idée du sport... Première fédération multisports de France,

Pourquoi ?

Une démarche éducative, sportive et associative :

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique a été créée en 1928 au sein de la Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire, afin de répondre aux attentes d'une partie de ses adhérents.

L'UFOLEP est la première fédération multisports affinitaire de France. Affinitaire veut dire que nous nous retrouvons autour des valeurs et des orientations de la Ligue de l'enseignement et d'une idée commune du sport, de tous les sports.

Notre vision du sport est en réalité une vision humaniste axée sur l'accès de tous aux pratiques sportives, favorisant l'épanouissement de chacun, accordant une large place à l'éducation de l'enfant et du jeune, et favorisant l'engagement citoyen de tous.

L'Ufolep, fédération affinitaire multisports, constituée au sein de La Ligue de l'enseignement :

- Contribue à l'épanouissement physique, intellectuel et civique.
- Met le sport au service de l'homme, de la femme et de l'enfant, comme moyen d'éducation, de culture, de santé et de bien-être.
- Offre la possibilité à chacun de pratiquer les activités sportives les plus diverses.
- Favorise, par une organisation développant autonomie et solidarité, la compétition formatrice, amicale, saine et désintéressée, à tous les niveaux de la vie associative, laïque, active, ouverte et généreuse.

Des valeurs fondatrices qui constituent cette autre idée du sport :

- La **laïcité**, garante d'un égal accès de chacun à la connaissance et à la vie publique, et de la conquête quotidienne et permanente du mieux vivre ensemble.
- La **citoyenneté** qui développe le sens critique de l'individu par un engagement responsable comme acteur ou auteur de projet associatif.
- La **solidarité** qui favorise la reconnaissance de l'autre, et l'action collective pour plus d'égalité et de justice sociale.

Ces valeurs en action ont une finalité : la formation du citoyen sportif.

Elles s'expriment à travers : une culture sportive, une culture associative, une culture de l'engagement civique et social.

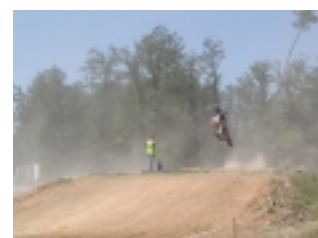
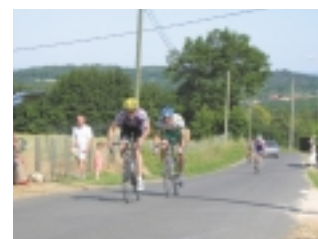
Pour qui ?

Des publics intéressés :

L'UFOLEP accueille tous types de publics, sans exclusion, dans le respect de leurs différences.

- Licenciés UFOLEP, dans le cadre d'associations affiliées,
- Personnes en difficultés sociales, sur des projets spécifiques,
- Retraités, par le biais de stages,
- Tout public, lors de manifestations ponctuelles.

* Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique



Comment ?**Sur le terrain, au quotidien :**

- Une licence unique multisports,
- Une assurance : l'APAC,
- Des pratiques de compétition,
- Des pratiques de loisirs pour tout public,
- Des Commissions Techniques Départementales pour la vie des disciplines,
- Des conférences - débats,
- Des journées multisports - multiactivités,
- Des activités émergentes (nouvelles disciplines sportives),
- Des formations d'animateurs sportifs, d'officiels (voir fiche formations techniques),
- Tous les ans : organisation de rencontres, tournois, championnats départementaux, régionaux, nationaux,
- Des calendriers d'activités,
- De la location de matériels sportifs (voir fiche n°12),
- Un délégué départemental au service des associations.

Un choix d'activités sportives :

Gymnastique d'entretien
 Athlétisme - Course hors stade
 Cyclo-sport, cyclo-cross, cyclotourisme
 Escalade
 Gymnastique
 Jet Ski
 Moto cross
 Mountainboard
 Natation
 Pétanque
 Poursuite sur terre - Kart-cross - Top-cross
 Quad
 Raid
 Randonnée pédestre
 Skateboard
 Tennis
 Tennis de table
 Volley-ball
 VTT
 Yoga
 Journées Multi-sports

et bien d'autres encore...



Pour vous informer : Comité départemental UFOLEP / Patrick MANS, délégué départemental / Tél : 05.53.02.44.15 • Fax : 05.53.53.93.95
 Mail : ufolep@laligue24.org / Web : www.laligue24.org/ufolep

**La Ligue de l'enseignement de la Dordogne**

82 av. G. Pompidou - BP 1055
 24001 Périgueux cédex
 tél. 05 53 02 44 00
 Fax : 05 53 53 93 95
 contact@laligue24.org
 www.laligue24.org

Agir avec les associations...

pour l'accès de tous à l'art et à la culture

L'action culturelle : pourquoi, comment, pour qui, avec qui ?

Pourquoi ?

Fenêtres sur Cour, le service culturel de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, développe depuis de nombreuses années un projet global de développement culturel axé sur le spectacle vivant :

«*parce* qu'il permet à chacun de vivre des émotions et d'affiner sa capacité à ressentir,

parce qu'il aiguise les perceptions et nourrit l'imaginaire,

parce qu'il aide à élaborer des jugements personnels,

parce que l'éphémère, le temps de la représentation (temps de plaisir), rassemble et suscite l'échange,

parce qu'il offre un regard singulier et décalé sur le monde et sur nous-même,

parce qu'il trouble et bouscule en conduisant du familier à l'étrange,

parce qu'il est à la fois voyage individuel et collectif,

parce qu'il ouvre, dans ce rapport entre l'intime et le collectif, des voies possibles pour une humanité partagée.»

A travers ce projet, nous nous engageons pour une nécessaire égalité d'accès à l'art et à la culture : maillage du territoire qui n'oublie aucune population, prise en compte de la diversité culturelle qui ne soit pas de l'ordre du discours.

Comment ?

Travail de maillage du territoire avec une attention particulière aux publics éloignés de l'offre culturelle, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, qui oblige à inventer localement, au plus près des habitants, les modes d'interventions culturelles les plus appropriés, en s'appuyant le plus souvent possible sur le réseau des associations dans le cadre de larges partenariats.

Un réseau de diffusion de spectacles vivants Jeune Public en temps scolaire.

Chaque année, une cinquantaine de représentations sont proposées aux enfants des écoles maternelles et primaires du département, dans des centres culturels ou des salles polyvalentes, constituant un réseau d'environ 12 lieux partenaires dont la majorité est située en milieu rural.

L'opération «D'Ombres et de Lumières»:

Née du désir de l'association Ciné Passion en Périgord et de la Ligue de l'enseignement de faire découvrir aux enfants des écoles primaires du département les richesses communes du cinéma et du spectacle vivant.

Un réseau de diffusion de spectacles vivants pour un public famille : «Spectacles à Découvert»

«Spectacles à Découvert» poursuit cet objectif en tentant de créer un réseau de lieux de diffusion Famille dans le Périgord vert, pour faire que le temps du spectacle soit un moment de partage et d'échange intergénérationnel (Leader + Périgord Vert).

Un centre de ressources et d'animation pour les pratiques théâtrales amateurs :

Nombreux sont ceux qui font vivre le théâtre amateur dans tout le département à travers une pratique artistique très appréciée localement et qui constitue indéniablement un «foyer de vie» dans les petites communes. Le centre de ressources de La Ligue de l'enseignement permet d'enrichir ces pratiques par la mise en place de stages, la gestion d'une bibliothèque théâtrale et l'organisation de temps de rencontres. Il tisse des liens en diffusant une «lettre info des troupes» à toutes les troupes amateurs.

Une opération de sensibilisation à la littérature étrangère : «Etranges Lectures» :

C'est à la découverte d'autres mondes, par la littérature, que ces «Etranges lectures» invitent le public. Celui de Périgueux autour de la Bibliothèque municipale, mais aussi à travers tout le département celui que mobilisent les bibliothèques du réseau de la BDP, avec le concours de la Ligue de l'enseignement.

Le soutien à des projets culturels locaux portés par le secteur associatif :

Si «Fenêtres sur Cour», le service culturel de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, est à l'initiative de nombreux projets, il constitue également un centre de ressources au service des projets culturels associatifs par l'aide à l'élaboration de projets, l'accompagnement, la location de matériel, la bibliothèque théâtrale...

Toutes les formes et les degrés de partenariats trouvent ici leur expression.



Une manifestation poly-culturelle territoriale : «La Vallée» :

Portée par un partenariat fort entre la Ligue de l'enseignement de la Dordogne et le Centre Culturel La Fabrique de St Astier, cette manifestation offre à tout un territoire et à toute sa population des temps de rencontres festives et culturelles tout au long du mois de mai. Elle attire également de tout le département des milliers d'enfants pour des journées à la rencontre du spectacle vivant. Pour cela, «La Vallée» mobilise toutes les énergies du territoire : bénévoles, personnels communaux, associations locales, commerçants et entreprises, ainsi que des structures de formation et d'insertion.

Avec qui ?

Le partenariat est une véritable culture pour Fenêtres sur Cour. Aucun de nos projets n'est conduit en solitaire. La réalité des territoires et des publics est bien mieux maîtrisée par les acteurs locaux et leur contact avec le «terrain» est à la fois légitime et incontournable. Les collectivités locales, communes et/ou communautés de communes, sont impliquées dans la quasi totalité des actions. Soit par un partenariat financier, soit par une collaboration technique, parfois les deux. C'est le cas pour la saison Jeune Public, pour d'Ombres et de Lumières, pour Spectacles à Découvert et Etranges Lectures. Mais elles sont souvent aussi associées à l'élaboration des projets, comme c'est le cas entre autres pour les communes partie prenante de «La Vallée». Des partenariats forts nous unissent depuis plusieurs années avec quelques unes : St Astier, Boulazac, Montpon, Ribérac... Les associations locales, amicales ou foyers laïques, associations de parents d'élèves, périscolaires ou culturelles, elles sont très nombreuses à participer directement ou indirectement à la réussite des actions que nous menons localement. Des partenariats nous lient plus particulièrement avec certaines : l'Amicale Laïque de Montignac, le CEPDSM (saison Jeune Public et Mois du Lébéro), l'Amicale Laïque de St Paul La Roche (Spectacles à Découvert)...

Les associations départementales.

Ayant pour mission principale le développement culturel à l'échelle du département, elles sont, occasionnellement ou de façon permanente, nos partenaires pour certaines de nos actions. L'ADAM24 et l'ADDC s'associent occasionnellement à la diffusion de spectacles dans la saison Jeune Public et sont des partenaires importants pour La Vallée. Ciné Passion en Périgord co-organise avec Fenêtres sur Cour l'opération d'Ombres et de Lumières.

Les structures sociales (formation/insertion)

Le festival «La Vallée» s'est associé depuis de nombreuses années à des structures de formation et/ou d'insertion afin d'ouvrir ses propositions de spectacles à un public très éloigné de l'offre culturelle (Centres sociaux, APARE). Il a permis également à ces personnes de participer activement à son organisation et développe un partenariat de plus en plus fort avec le CCAS de St Astier.

L'ambition affichée et revendiquée de l'égalité d'accès à l'art et à la culture, prenant en compte les diversités des territoires et des populations, a conduit nécessairement à cette politique de partenariats multiples où les associations tiennent une place prépondérante en complémentarité avec les collectivités locales. A tous les échelons de l'action culturelle, elles trouvent leur place : pour l'initiative, la médiation, l'organisation, le financement ... Elles assurent également une présence culturelle forte sur tout le territoire par les actions qu'elles mènent d'une manière totalement autonome, permettant aux habitants de pratiquer de nombreuses activités artistiques (théâtre, musique, artisanat d'art, etc. ...), de rencontrer les œuvres et les artistes à travers l'organisation de soirées spectacles ou d'expositions de toutes sortes.

C'est avec elles que La Ligue de l'enseignement a les moyens de ses ambitions culturelles.



Les partenaires de l'action culturelle de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne :

- Drac
- Conseil Régional
- Conseil Général
- DDJS
- Leader +
- MSA
- des collectivités locales



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Pour vous informer : Service culturel «Fenêtres sur cour»

Agnès Garcenot et Philippe Andrieux / Tél. 05 53 02 44 11 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : culture@laligue24.org / Web : www.laligue24.org/culture



Agir avec les associations...

pour la formation tout au long de la vie

Action de lutte contre l'illettrisme, formation Français Langue Étrangère, accompagnement à la scolarité.

La lutte contre l'illettrisme :

Pourquoi ?

Le service formation s'attache à promouvoir la formation tout au long de la vie et à favoriser l'accès à la formation des personnes en grande précarité, notamment celles en situation d'illettrisme. La loi d'orientation de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 a érigé la lutte contre l'illettrisme comme priorité nationale. La Ligue de l'enseignement n'a pas attendu cette loi pour mettre en place depuis 1996, des outils comme le centre de formation «Ligue» et l'APP à Bergerac, permettant au public d'accéder à des parcours formatifs à la carte et personnalisés, pour que l'envie d'apprendre se transforme en projet concret. Ces offres de services correspondent à leurs besoins et à leurs attentes en terme de pédagogie, d'horaires, et constituent une formule souple.

Pour qui ? Avec qui ?

En France, plus de 2 millions d'adultes en âge de travailler sont concernés par l'illettrisme. Seulement 3 à 5 % d'entre eux s'engagent dans une formation. On estime qu'en Dordogne environ 12 000 personnes sont concernées. On ne parle d'illettrisme que pour les adultes ou les jeunes sortis du système scolaire. Les besoins existent donc, mais la demande est difficile à faire émerger. A fortiori sur notre territoire rural où tous les besoins sont loin d'être détectés. Des actions peuvent être conduites pour tout public non scolarisé, en particulier par les associations locales que nous pouvons accompagner dans leur projet.

Les partenaires sont multiples tant le champ de cette problématique touche tous les secteurs de notre environnement social et professionnel :

- Les associations,
- Les élus,
- Les institutions : ANPE, Espace Economie Emploi, Conseil Général, Conseil Régional, ANPE, Mission Locale, Conseils de développement, Pays... (CMS, Centre de loisirs, centres sociaux...),
- Les particuliers (bénévoles et/ou professionnels),
- Les entreprises.

Comment ?

Notre mission est d'aider les acteurs (bénévoles ou professionnels) qui ont fait le choix de travailler dans ce champ. Le service peut contribuer à :

- Identifier les besoins des publics et du territoire,
- Traduire les besoins en plan d'action,
- Définir avec vous un projet d'accompagnement linguistique,
- Aider à la conception et au montage du projet,
- Aider à la coordination avec les partenaires institutionnels, associatifs
- Contrôler et évaluer avec vous l'action de formation,
- Concevoir (pour l'APP et le centre de formation) des dispositifs de formation.

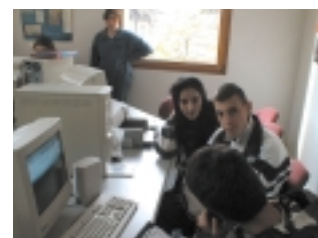
Outre ses propres outils, le service formation est à votre disposition pour élaborer un dispositif qui réponde aux besoins de votre territoire et qui soit proche de votre éthique, dans le respect de la dignité des personnes.

Français Langue Étrangère

Notre département accueille de nombreuses personnes de la Communauté Européenne, et du bassin méditerranéen. Pour la plupart d'entre elles le français, difficile à écrire, est souvent mal maîtrisé à l'oral. Le service peut mettre en place, en propre ou avec des partenaires associatifs, des ateliers de Français Langue Étrangère afin d'aider ces nouveaux migrants à mieux s'insérer linguistiquement dans notre pays, soit dans le cadre d'un projet personnel, soit dans le cadre d'une insertion professionnelle.

Pour qui ?

Tout public non francophone mais scolarisé dans sa langue maternelle : à la différence avec l'analphabétisme, le FLE s'adresse à un public qui maîtrise les codes oraux et écrits de sa langue d'origine.



Avec qui ?

- Les associations locales (avec des bénévoles ou des professionnels) et les collectivités locales.
- Avec les institutions, les entreprises notamment celles qui emploient une main d'œuvre saisonnière, qui ont recensé ces besoins sur leurs territoires et qui veulent répondre localement à cette problématique.

Comment ?**Le service peut vous aider à :**

- Identifier les besoins des publics et du territoire,
- Traduire les besoins en plan d'action,
- Définir avec vous un projet d'accompagnement linguistique,
- Aider à la conception et au montage du projet,
- Aider à la coordination avec les partenaires institutionnels, associatifs...
- Contrôler et évaluer avec vous l'action de formation,
- Concevoir (pour l'APP et le centre de formation) des dispositifs de formation.

L'accompagnement à la scolarité**Pourquoi ?**

Il est nécessaire d'agir très tôt pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance. La prévention de l'illettrisme commence en familiarisant les enfants avec les livres en même temps qu'il découvre le monde qui les entoure. (Cf. opération "Lire et faire lire"). La prévention éducative inscrite dans le parcours scolaire a pour but de détecter les difficultés et les facteurs de risque le plus tôt possible, et d'apporter aux enfants et à leur famille toute l'aide nécessaire pour faire face aux problèmes rencontrés et construire ou reconstruire une dynamique d'apprentissage favorable au développement de la capacité à lire et à écrire. Cependant la prévention de l'illettrisme est un des aspects de l'accompagnement à la scolarité. L'échec scolaire ne conduit pas systématiquement à des situations d'illettrisme.

Avec qui ? Pour qui ?

- Avec les associations, les établissements, les familles qui ont le désir de construire un dispositif d'accompagnement à la scolarité, toujours en fonction des besoins recensés par les enseignants.
- Avec les institutions désireuses de trouver un partenaire local (avec l'aide de nos associations) porteur du projet dans le cadre de la mise en place d'un CEL (contrat éducatif local) ou d'un CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité).
- Pour les enfants en difficulté scolaire repérés par les enseignants.

Comment ?

La Ligue depuis de nombreuses années intervient auprès de l'école sur ce champ que le marché tente d'envahir. Signataire de la Charte de l'accompagnement scolaire qui définit le cadre et la qualité des interventions, «les actions d'accompagnement scolaire conduites par la Ligue sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. C'est en ce sens que l'on doit distinguer l'accompagnement scolaire des activités de loisirs périscolaires».

A cet égard, le service peut :**1- Dans le cadre des comités locaux**

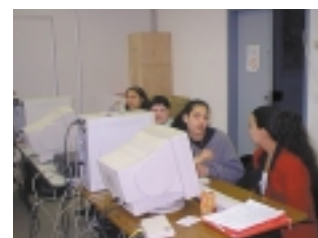
- Aider au diagnostic local,
- Aider à la diffusion des priorités et orientations,
- Aider ou participer à la coordination des partenaires, à la mise en cohérence des actions faire des propositions de formation locales,
- Aider au suivi et à l'évaluation,
- Aider à la mise en place et à la coordination des actions.

2 - Avec les associations, avec les établissements

- Aider aux relations avec les écoles, les établissements et les familles,
- Aider à la mise en place de la coordination des intervenants,
- Aider à la mise en place de réseaux locaux,
- Aider à l'analyse des besoins en formation.



Pour vous informer : Service formation / Karin Tudal
Tél. 05 53 02 44 09 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : formation@laligue24.org
Web : www.laligue24.org/formation



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne
82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Agir avec les associations... pour prolonger l'action de l'école

Les associations scolaires et les associations complémentaires de l'École. Agir avec les associations pour une éducation globale et complémentaire de l'enfant et du jeune.

Pourquoi ?

La Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire, inscrit son action pour l'École, de la maternelle à l'université, dans le cadre du service public d'éducation et de formation initiales. La Ligue de l'enseignement, dans tous ses échelons, de l'association locale aux services nationaux, en passant par notre fédération départementale, agit avec l'École, pour l'École, autour de l'École. La Ligue de l'enseignement de la Dordogne met les compétences de son équipe au service des acteurs éducatifs locaux et de leurs projets, pour promouvoir l'École de la Découverte, l'École du Citoyen, l'École de la Solidarité.

Avec qui, pour qui ?

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne accompagne les responsables associatifs, enseignants, élus et techniciens des collectivités locales, dans la mise en place de leurs projets éducatifs territoriaux, pour combattre les inégalités sociales et les discriminations, pour enclencher des dynamiques qui confortent le lien social et l'ouverture au monde.

Elle affirme la complémentarité éducative de la famille, de l'École, et du tissu associatif.

Elle accompagne les responsables associatifs désireux de renforcer le sens de leur action pour l'École, bien au-delà de l'apport de moyens matériels ou financiers, en facilitant l'émergence de projets communs avec l'École.

Comment ?

L'enfant, au cœur de la vie associative :

L'Usep, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré, est le secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement, à la fois 1ère fédération sportive scolaire de France et mouvement pédagogique et associatif.

L'Usep permet à l'enfant, jeune sportif citoyen, de pratiquer de multiples activités, d'organiser des rencontres, d'apprendre et construire les règles, de participer à des événements organisés chaque année : le P'tit tour (à pied, à vélo,...), la Semaine nationale du jeune citoyen sportif, etc.

L'Usep considère que l'association d'école est un formidable outil pour développer le sens de la vie collective, la prise de responsabilité pour plus de solidarité. L'association d'école Usep est impliquée dans la vie du village ou du quartier. Association type 1901 à part entière ou section d'une Amicale Laïque ou d'une association d'éducation populaire affiliée à la Ligue de l'enseignement, elle développe des projets au service de l'utilité publique et renforce le lien social entre enfants, enseignants et parents. L'association ou la section Usep participe à la mise en œuvre des Contrats Éducatifs Locaux.

Agissons ensemble pour construire l'enfant sportif et citoyen¹.

La solidarité en actions :

La Mission Action Scolaire développe différents projets qui peuvent permettre aux associations locales de contribuer ou de compléter l'action éducative des enseignants. Les membres de l'association deviennent alors personnes-ressources.

Citons parmi les actions menées par notre fédération départementale :

¹ La plaquette «Agir avec l'École», adressée sur simple demande, détaille l'ensemble de l'action de notre Fédération dans ce domaine.



- La semaine d'Éducation contre le Racisme, temps fort d'expression pour ne pas accepter que l'inacceptable s'installe. L'opération «Si on s'la jouait fraternel» notamment, qui consiste en l'envoi de cartes postales portant le message du respect de l'autre dans ses différences et interpellant nos concitoyens, peut servir de support facilement accessible à l'action d'une association locale, en partenariat ou non avec l'École.
- La campagne de solidarité internationale «Pas d'École, pas d'avenir» permet de sensibiliser l'ensemble des habitants au non-respect du «droit à l'éducation» dans de nombreux pays. Les fonds collectés sont affectés à des projets de soutien à l'éducation de tous et de toutes dans le monde (Afghanistan en 2002, Sénégal en 2003, Maroc en 2004,...). La Mission Action Scolaire peut aider à la mise en place de projets locaux autour de cette opération.
- «Lire et faire lire», opération de solidarité intergénérationnelle, a pour objectif de partager la découverte et la passion de la lecture. Des bénévoles offrent une partie de leur temps libre à des enfants d'âge maternelles et/ou primaires, hors temps scolaire, pour stimuler leur goût de la lecture.

*Agissons ensemble pour une société plus solidaire, ici et maintenant*¹.

Une démarche de partenariat pour un projet de séjour de découverte : «Vivre l'École ailleurs».

La classe de découverte en primaire et le VSE (voyage scolaire éducatif) dans le secondaire doivent mobiliser tous les acteurs éducatifs locaux, car tout ne peut s'apprendre à l'intérieur de l'école. De plus, pour beaucoup d'enfants, le séjour scolaire sera souvent la seule expérience de vie collective avant l'âge adulte. L'association locale complémentaire de l'École peut tenir un rôle prépondérant, et pas seulement financier, dans la mise en œuvre de tels projets souvent difficiles à mettre en œuvre pour les enseignants. Le service «Découverte» de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne est au service des enseignants et des acteurs éducatifs locaux pour les aider à bâtir leur projet.

*Agissons ensemble pour l'ouverture de l'École sur le monde qui l'entoure*¹.

Le «Droit aux vacances pour Tous», une démarche éducative complémentaire :

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne conçoit son action en matière de vacances collectives d'enfants comme une contribution à l'éducation des enfants et des jeunes, au même titre que celle proposée par l'espace scolaire, familial, et associatif sur le plan local. Parce que le Droit aux vacances n'est toujours pas une réalité dans notre pays, où 3 enfants sur 10 ne partent jamais en vacances, notre Fédération souhaite, avec le soutien des associations locales, développer son action pour l'égalité sociale dans ce domaine :

- à travers la promotion des séjours proposés dans les Centres d'Accueil Départementaux, par la mise en place de correspondants locaux en partenariat avec les associations locales, et par la mise en place de dispositifs d'aides au départ, en relation avec les collectivités locales et la C.A.F. de la Dordogne.
- à travers la tombola annuelle de notre Fédération, action de solidarité, proposée par l'intermédiaire des associations et des écoles et dont les fonds sont exclusivement destinés à aider financièrement des enfants à partir en vacances collectives.

*Agissons ensemble pour lutter contre les inégalités*¹.



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Pour vous informer : Service action scolaire : Isabelle Marabout, déléguée départementale USEP/ Tél : 05 53 02 44 17 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : actionscolaire@laligue24.org / Web : www.laligue24.org/actionscolaire

Agir avec les associations...

pour favoriser l'engagement des jeunes

«JUNIOR ASSOCIATION»

Pas besoin d'avoir 18 ans pour créer son association !

Une démarche associative originale

La Junior Association, c'est un dispositif qui permet aux jeunes mineurs de participer activement à la vie sociale, d'agir et de s'engager concrètement. Il favorise l'émergence et la formation de jeunes citoyens actifs, mais aussi la prise d'initiative, la responsabilisation et la reconnaissance de ces jeunes. En se basant sur le constat que la jeunesse manque de repères, évolue dans un contexte précaire et prend peu partie à la vie de la cité, la Ligue de l'enseignement, le Groupement d'Intérêt Public «Défi Jeunes» et l'association J. PRESSE ont créé, en 1998, le Réseau National des Juniors Associations. La Fédération des Centres Sociaux et la Confédération des MJC ont depuis renforcé ce réseau.

Ensemble, et forts de leurs réflexions liées à une pratique quotidienne avec des jeunes, ils ont décidé de mettre en commun leur volonté d'agir :

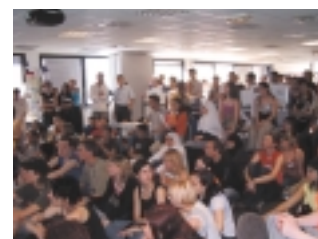
- AGIR pour une reconnaissance de l'insertion sociale des jeunes qui passe par les possibilités qu'on leur offre de se faire entendre, d'exister en tant qu'acteurs.
- AGIR par une mise en situation collective autonome des jeunes face aux décideurs, mais en complicité et en dialogue avec leur environnement.
- AGIR en valorisant l'acte de s'associer, facteur bénéfique à cette insertion. C'est en 1998 que la Dordogne a vu naître la première «Junior Association».

Comment créer sa Junior Association ?

Tout groupe de jeunes ayant la volonté de créer une ou plusieurs activités communes, peut se constituer en Junior Association et demander l'habilitation au Réseau National, par notre intermédiaire. L'élaboration du dossier est menée avec l'assistance d'une personne ressource, afin de monter le projet, et définir la prise d'initiatives du groupe, en laissant un maximum de place à la créativité, l'inventivité, les désirs des jeunes. Au sein de la mission Jeunesse de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, cette personne ressource, relais Départemental du dispositif national et du Réseau, a un rôle de conseil et d'accompagnement dans les démarches des jeunes. Elle établit les contacts nécessaires avec les acteurs locaux, afin de favoriser la réussite du projet de la Junior Association. Elle engage le RNJA dans la demande d'habilitation des jeunes. Elle établit un plan d'accompagnement adapté au projet des jeunes et aux difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

Les Juniors Associations en quelques chiffres :

Sur les cinq années écoulées, plus de 500 Juniors Associations ont été habilitées, (dont 27 en Dordogne) soit plus de 6000 jeunes sur 90 départements. De 13 à 18 ans, la moyenne d'âge des membres d'une Junior Association est de 15,2 ans et 40% des représentants sont des filles (Présidente, trésorière, secrétaire ou toute autre dénomination choisie par les jeunes eux même). Une Junior Association comprend en moyenne 16 jeunes, mais le nombre peut varier entre 4 et 40 jeunes. Activités culturelles et sportives sont les actions prédominantes des Juniors Associations, avec également des expériences vers l'humanitaire, l'écologie, la prévention ou les jeux de rôles.



Les Associations étudiantes

Le Réseau Anima'fac

Anima'fac est un centre de ressources et un point d'appui aux projets étudiants. Anima'fac constitue aujourd'hui un véritable réseau au sein du monde bouillonnant des associations étudiantes.

Communiquer, échanger, encourager, développer, toutes les activités d'Anima'fac sont des déclinaisons pratiques d'une démarche résolument au service des initiatives collectives étudiantes.

Sur les Campus comme dans les villes, ces associations dynamiques et foisonnantes méritent d'être connues, soutenues, encouragées et récompensées.

Anima'Fac c'est :

- L'annuaire des associations,
- Factuel (bimensuel d'informations pratiques, tribune pour les associations),
- Internet (le web au service des associations étudiantes),
- Campus en été (le carrefour des jeunes qui innovent), (fin août),
- Le Forum étudiant des engagements civiques (mi-mars),
- Les Ateliers thématiques (rendez-vous mensuels),
- Le prix de l'initiative étudiante,
- Une offre de service pour animer son campus,
- Une assistance juridique pour les associations,
- Des aides pour la recherche de financements.

Le réseau en Dordogne

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne propose d'allier la structure d'Anima'fac à la sienne, comme cela se fait au niveau national. Ces associations peuvent ainsi bénéficier du soutien d'un réseau national d'associations étudiantes important et de l'expérience d'une Fédération d'associations de proximité.

Cette alliance a permis à ce jour à quatre associations étudiantes de se retrouver au sein d'un réseau départemental.

Bien au-delà de ces deux actions, la mission "Jeunesse" de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne favorise et accompagne l'émergence et la mise en œuvre de tout projet de jeunes.



Pour vous informer : Mission Jeunesse (relais départemental du RNJA)

Cécile Poirier / Fabrice Mathivet / Tél. 05 53 02 44 07 • Fax : 05 53 53 93 95
Mail : jeunesse@laligue24.org / Web : www.laligue24.org/jeunesse



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Agir avec les associations... pour rompre l'isolement des séniors

Groupement des clubs du temps libre

Une démarche pour rompre l'isolement

Les retraités des clubs du temps libre, parfois guettés par l'isolement et le repli sur soi, sont particulièrement concernés par une participation à la vie sociale et culturelle. C'est pourquoi la Ligue de l'enseignement de la Dordogne a le souci d'initier et d'apporter des activités, dans un cadre associatif, qui leur permettent d'échanger, de communiquer, de créer des liens, d'entretenir leur forme physique et mentale, en un mot, de se faire plaisir. Lorsque ces clubs fonctionnent comme section d'une association pluridisciplinaire, ils permettent la rencontre et l'action intergénérationnelles.

Des publics intéressés :

Le département de la Dordogne présente un attrait certain pour les personnes qui désirent trouver une qualité de vie lors de leur retraite, tant en milieu urbain que rural. Dans les clubs du temps libre, les adhérents trouveront des activités organisées à leur intention, en toute convivialité :

- des rencontres régulières pour fêter les évènements heureux,
- des rencontres autour de jeux de société agréables à pratiquer pendant les longs mois d'hiver,
- des visites amicales à ceux qui sont dans la difficulté,
- des sorties diverses, des voyages de plusieurs jours,
- des activités sportives UFOLEP, (randonnées pédestres, randonnées cyclistes, gymnastique d'entretien, etc.),
- des rencontres inter-clubs...

Sur le terrain au quotidien :

La Ligue de l'enseignement apporte un soutien logistique en terme d'assurance, d'encadrement de journées de formation pour la gymnastique d'entretien avec l'UFOLEP, une aide à l'organisation de spectacles culturels et de journées sportives.

Le journal Fol'envie constitue un lien privilégié entre la Fédération départementale et les responsables des clubs du temps libre.



Pour vous informer : Rose Ferrant / Jean Carrère
Tél. 05 53 02 44 05 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : associations@laligue24.org



**La Ligue de l'enseignement
de la Dordogne**
82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Agir avec les associations...

pour maîtriser les technologies de l'information et de la communication

Associations et nouvelles technologies : un médiateur efficace : le service «multimédia»

Pourquoi ?

Le service multimédia de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne a été créé en 1998 dans le but de favoriser l'accès de tous aux technologies de l'information et de la communication. Ainsi, pendant 3 ans, l'espace multimédia mobile a parcouru tout le département à la demande d'écoles, d'associations locales et collectivités.

Avec qui ?

Fort de cette expérience, le service «multimédia» s'est développé proposant différentes actions en direction des associations et de leurs adhérents.

Comment ?

- **Équipement, logiciels, installation** : le service conseille et accompagne les associations souhaitant s'équiper en matériel multimédia et informatique. Aide à l'achat, à la maintenance, à la mise en réseau, partage d'informations, mise en place de lieux d'accès public à l'Internet (haut débit ou numéris).

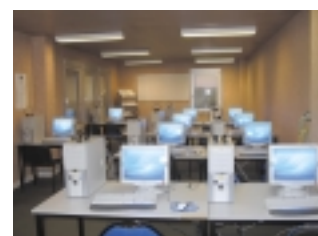
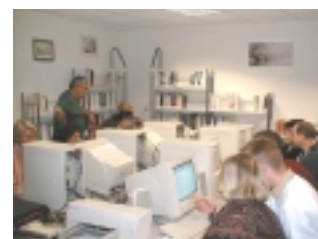
Références : foyer laïques, Pupilles de l'Enseignement Public, centres sociaux...

- **Formations** : formations pour les adhérents isolés (en cours du soir) ou pour les associations (horaires sur mesure pour les groupes déjà constitués), sur des contenus pédagogiques sur mesure (initiation à l'informatique, la bureautique, l'Internet et à la création multimédia).

Références : AOL de Périgueux, Groupe IGS, Université du Temps Libre de Périgueux...

- **Aide à la création multimédia** : conseil et formation «sur mesure» pour vous aider à réaliser votre projet multimédia : site web plaquette, site web dynamique avec bases de données, cd-rom, présentations, animations, photo et montages vidéos numériques.

Références : centre culturel la fabrique, festival le pied de la lettre, festival de Montignac, salon de l'éducation...



- **Création multimédia** : prestations «clefs en main» pour la réalisation de sites web, cd-roms, animations, montages vidéos...

Références : la chaumière haut débit, anima' fac, Ligue de l'enseignement, le réseau national des juniors associations, CD-Rom les conduites à risque pour l'association nationale de prévention de l'alcoolisme et la CPAM...

- **Hébergement associatif gratuit** : grâce à son serveur www.assoo.org en partenariat avec le Conseil Général de la Dordogne, le service multimédia vous propose un hébergement gratuit professionnel pour votre association : pas de publicité, nom de domaine, espace de stockage, gestion des emails (antivirus, anti-SPAM), listes de diffusion, bases de données en ligne...

Références : Centres d'accueil départementaux, festivals, agendas culturels (perimouv), CIOFF... cf www.assoo.org

- **L'espace multimédia de périgueux** : 11 ordinateurs en accès libre ou pour des stages de formation, animations...

Références : IRPA / ALPEA, UTL, Chambre d'Agriculture de la Dordogne...

- **Location de matériel** : espaces multimédias «mobiles» de 1 à 11 ordinateurs en réseau, vidéo-projecteur multimédia, appareils photos numériques...



Pour vous informer : général : multimedia@laligue24.org

Tél : 05 53 02 44 16 • Web : www.laligue24.org/multimedia

François Meynier - Chargé de Mission Informatique

Tél : 05 53 02 44 16 / Email : francois@laligue24.org

Robin Gravois - Animateur TIC

Tél : 05 53 02 44 28 / Email : robin@laligue24.org



**La Ligue de l'enseignement
de la Dordogne**

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Agir avec les associations...

pour favoriser le droit aux vacances et aux loisirs pour tous

Pourquoi :

La Ligue de l'enseignement développe une politique globale en direction de l'enfance et de la jeunesse, de l'adulte, de la famille, au travers de tous ses champs d'intervention, et notamment celui des vacances et des loisirs. Ces temps sont aussi des temps privilégiés d'éducation, ils ne peuvent donc être exclusivement réduits à des temps de consommation. La volonté éducative de la Ligue est à la fois de permettre à chaque individu d'être en capacité de réussir sa vie et son épanouissement personnel, et de devenir un citoyen libre et autonome. A cette fin, elle est particulièrement soucieuse d'égalité des chances et de réduction des inégalités, or :

- 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances,
- 1 enfant sur deux de famille monoparentale ne part pas en vacances,
- 32 % des français ne partent ni en vacances, ni en week-end.

Ainsi, au sein de la Ligue de l'enseignement, notre fédération affirme sa volonté de répondre aux besoins sociaux par des stratégies de développement local et la défense du droit aux loisirs.

Avec qui, pour qui :

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne développe des partenariats avec :

1/ des associations, des collectivités territoriales, des comités d'entreprises et des organismes sociaux pour répondre aux besoins des jeunes, des familles ou des groupes pendant les vacances ou les loisirs par l'organisation et la gestion :

- de centres de vacances de jeunes ou de familles, de voyages et séjours en France ou à l'étranger ;
- d'activités et de programmes locaux, de centres de loisirs, de loisirs quotidiens de proximité ;
- de projets s'inscrivant dans des politiques territoriales (Contrats Temps Libre, Contrats Educatifs Locaux) ;

2/ des responsables associatifs et des collectivités dans le domaine du tourisme pour contribuer au développement local, économique, social et culturel.

3/ des acteurs de l'école pour que celle-ci donne aussi le goût de la découverte aux jeunes (voyages scolaires, classes de découverte, séjours linguistiques).

Comment :

Les centres d'accueil permanents gérés par la Ligue de l'enseignement de la Dordogne :

Notre Fédération gère 6 établissements d'accueil permanents, outils de développement d'une économie sociale originale, conjuguant des objectifs sociaux et un nécessaire réalisme de gestion.

En Périgord :

- **LE MANOIR DU CHAMBON** à Montignac-Lascaux, dont le cadre de vie proposé est en parfaite harmonie avec les richesses patrimoniales du Périgord.
- **C.A.P. SIREUIL VILLAGE**, sur la commune des Eyzies de Tayac, capitale mondiale de la préhistoire, au cœur de la Vallée de la Vézère.

Les Centres d'Accueil Départementaux, propriétés du Conseil Général de la Dordogne qui en assure l'entretien général et le maintien aux normes d'hygiène et de sécurité :

- **CAP DIDONNE** à St Georges de Didonne, en Charente Maritime, sur la côte de beauté au bord de l'océan, pour une découverte du milieu marin et des activités nautiques.
- **UZ** près d'Argelès-Gazost et de Cauterets, dans les Hautes Pyrénées, dans un petit village de montagne aux portes du Parc National des Pyrénées, pour des séjours d'hiver à la neige ou des séjours liés à la montagne et à l'eau vive.
- **VOLCA-SANCY** à côté de La Bourboule, dans le Puy De Dôme, au cœur du Parc Régional des volcans d'Auvergne, pays de légendes et de traditions à découvrir à toutes les saisons.
- **CLUB OURISTY** à Hendaye, dans les Pyrénées Atlantiques, implanté sur une colline dominant la baie de la Bidassoa, sur la côte Basque et aux portes de l'Espagne.



Nos établissements constituent des destinations privilégiées pour les associations et établissements scolaires de Dordogne, qui y bénéficient de conditions d'accueil et tarifaires particulières. Tout au long de l'année, pour toutes durées de séjours, ils accueillent suivant les centres : groupes associatifs d'adultes, de familles ou d'enfants, groupes d'amis ou familiaux, séjours sportifs ou stages de formation, séjours scolaires, vacances pour enfants et adolescents, vacances familiales pour deux d'entre eux, etc. Nous avons ainsi accueilli, sur l'ensemble des séjours que nous avons organisés en 2003, plus de 10 000 personnes, représentant plus de 70 000 journées...

Documentation complète, en fonction de vos projets, sur simple demande.

Un réseau national :

Notre Fédération est également le correspondant local du réseau national «Vacances Pour Tous» de la Ligue de l'enseignement. Il nous permet de proposer à toute association ou groupement de personnes, tout établissement scolaire du primaire comme du secondaire, mais aussi aux adhérents, des voyages ou des séjours adaptés à leurs besoins, en France ou à l'étranger :

- des voyages et circuits pour du Tourisme de groupes, sur mesure et vers toutes destinations, hiver comme été, de l'Auvergne au Guatemala ou à l'Espagne : associations locales, sportifs ou clubs de retraités, comités d'entreprise, ...
 - «vacances passion» pour des séjours en famille, en France comme à l'étranger ;
 - «vacances enfants/juniors», séjours scolaires, classes de découverte ou VSE, pour des séjours sur d'autres thèmes (séjours musicaux par exemple) ou d'autres destinations (Paris, Futuroscope, Alpes,...) que ceux que votre fédération départementale vous propose dans les centres qu'elle gère directement.
 - séjours linguistiques en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne, en Espagne...;
- Ce réseau garantit la qualité des structures et des prestations, à travers une politique de labels et une Centrale de Réservation commune.

Catalogues spécialisés adressés sur simple demande.

La Ligue de l'enseignement est ainsi un des acteurs majeurs du Tourisme Social et Associatif, pour une politique sociale des vacances.

Des actions de proximité menées en partenariat avec des structures locales :

Les temps «libres» des enfants sont beaucoup plus importants que ceux de leurs parents. Associations et/ou collectivités locales créent des temps et des lieux qui permettent la prise en charge des enfants et des jeunes.

Pour la Ligue de l'enseignement, ces «centres de loisirs» doivent tenir pleinement leur rôle de lieu de loisirs, d'épanouissement, d'apprentissage, de socialisation, de citoyenneté et ne sont pas qu'une «garderie».

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne se situe en partenaire actif des associations et des collectivités locales, inscrivant son projet dans le cadre de l'aménagement global du temps de l'enfant sur son territoire.

L'ensemble de ses services et missions (Vie Associative, Jeunesse, Citoyenneté, Usep-Action scolaire, Culture, Vacances,...) est susceptible d'aider les acteurs éducatifs locaux dans la mise en place de leurs projets.

Cependant, pour la Ligue de l'enseignement, centres de loisirs et centres de vacances sont des activités complémentaires : pour un épanouissement complet de l'enfant, l'organisation de séjours de vacances, en dehors du centre de loisirs, doit être activement recherchée.



Pour vous informer : Service Vacances - Tourisme - Découverte

Annick Vacher..... 05 53 02 44 21.....vacances@laligue24.org
 Leïla Audebert..... 05 53 02 44 24.....tourisme@laligue24.org
 Aline Bouyssou..... 05 53 02 44 26.....classes@laligue24.org
 Jean-Luc Sanvicens..... 05 53 02 44 18.....sga@laligue24.org

Web : www.laligue24.org



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne

82 av. G. Pompidou - BP 1055
 24001 Périgueux cédex
 tél. 05 53 02 44 00
 Fax : 05 53 53 93 95
 contact@laligue24.org
 www.laligue24.org

Agir avec les associations...

pour des moyens au service des bénévoles

Des lieux d'accueil et d'information :

Chaque service de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne constitue un centre de ressources spécifique à son champ d'intervention. C'est ainsi que les acteurs associatifs trouveront dans nos locaux :

- un point info assoc : le CRDVA met à votre disposition des revues et des ouvrages de référence sur la vie associative, la réglementation, le droit social, etc...
- un point info jeune : revues et documentation adaptées à la vie associative et citoyenne des jeunes.
- un point info action culturelle proposant notamment une bibliothèque théâtrale de plus de 500 textes issus du répertoire (Avant Scène, Théâtrales, Actes Sud...).
- un point info sur la pratique des voyages scolaires, classes de découverte et VSE : documentation pédagogique et réglementaire, documentation sur les lieux d'accueil en France et en Europe.
- un point info centres de vacances et de loisirs : cession de matériel du CRIDOC (outils d'organisation et de gestion des CVL), revues et ouvrages sur la réglementation des CVL, etc...
- un point info sur les pratiques sportives avec l'USEP et l'UFOLEP : documentation pédagogique diverse.

Des outils d'animation :

De nombreux ouvrages, expositions, vidéos, CD rom, mallettes pédagogiques ou jeux sont disponibles.

Les thèmes sont très variés et nous faisons régulièrement de nouvelles acquisitions.

Voici quelques exemples de thématiques :

L'association, les jeunes, l'Europe, la violence, le racisme, la laïcité, le tourisme associatif, la citoyenneté, l'immigration, le dopage, le sport, Condorcet, la révolution française, les rythmes de l'enfant, le sida, le monde arabe, l'école, les centres de vacances, les droits de l'enfant, le spectacle vivant, les pratiques artistiques amateur, les ateliers d'écriture, une bibliothèque de pièces de théâtre, etc...

Du matériel scénique :

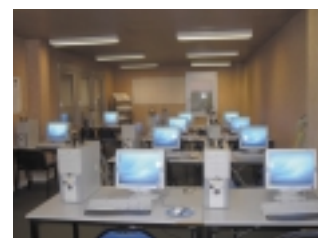
Nous pouvons vous louer :

- Du matériel d'éclairage : projecteurs et pieds de projecteurs, jeux de lumière...
- Du matériel de sonorisation : ampli, table de mixage, enceintes Bose avec pieds, platine cassettes, micros...
- Du matériel de cinéma et de projection : projecteurs 16 mm, projecteur diapositives, vidéoprojecteur, rétroprojecteur, écran 250 x 180...
- Des grilles d'exposition.

Liste et conditions adressées sur simple demande

Du matériel multimédia :

- 11 ordinateurs en réseau, dans une salle multimédia, en accès libre ou pour des stages de formation.
- 1 vidéoprojecteur multimédia,
- 2 appareils photos numériques.



Du matériel Sportif :

Suivant les situations, nous pouvons vous prêter ou vous louer :

- Des jeux de raquettes (connus et moins connus), des balles/ ballons, du matériel de glisse (mountainboard, etc...), de plein air (ski sur herbe, boomerang, etc...), des jeux d'adresse et des jeux d'antan (échasses, toupies, corde lisse, billard hollandais, anneaux, quilles, poule aux œufs, etc...)
- Du matériel technique sportif allant du Cardio fréquence mètre aux banderoles et aux plots, en passant par des boussoles, des chronomètres, et bien d'autres encore...

Liste et conditions adressées sur simple demande

Des moyens de reprographie :

Reprographie de gros tirages en 3 couleurs à plat séparées (minimum 50 exemplaires)

Des salles de réunion :

2 salles de réunion à disposition des associations affiliées (35 et 20 places).

**Pour vous informer :**

Tél : 05 53 02 44 00 / accueil@laligue24.org / Web : www.laligue24.org

**La Ligue de l'enseignement de la Dordogne**

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Agir avec les associations... pour former les acteurs du projet

Pourquoi :

Parce que la mise en œuvre d'un projet associatif demande que les militants qui le portent acquièrent ou renforcent leurs compétences, parce qu'isolément les associations ne peuvent répondre à ce besoin de formation, la Ligue de l'enseignement de la Dordogne, dans son rôle de fédération départementale, propose à travers ses différents services conseils et formations.

Avec qui, pour qui :

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne accompagne les bénévoles, animateurs ou dirigeants associatifs, enseignants, jeunes ou adultes, dans leurs rôles de responsables ou gestionnaires associatifs (voir fiches 1 et 3), mais aussi dans des domaines très divers qui vont de l'action culturelle à la pratique sportive, de la formation d'animateurs de Centres de Vacances à la formation de pratiquants «branchés» sur le multimédia.

Comment :

La formation d'acteurs culturels

Le secteur culturel de Ligue de l'enseignement de la Dordogne développe des actions de formation de bénévoles dans les domaines suivants :

- La lecture à voix haute : avec 1 ou 2 stages annuels (en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt), cette action de formation est encadrée par un comédien professionnel. Elle vise différents publics et notamment les bénévoles des bibliothèques du réseau de la BDP et ceux du dispositif «Lire et Faire Lire».
- La pratique artistique et le théâtre : des ateliers de formation occasionnels sont mis en place sur des projets spécifiques : créations «Vallée», rencontres théâtrales, etc. L'encadrement de ces actions est assuré par des compagnies professionnelles impliquées dans les projets. Le public visé est alors principalement constitué des animateurs ou comédiens de troupes de théâtre amateur.

La formation d'animateurs sportifs

L'objectif prioritaire de notre secteur Sportif UFOLEP est de porter l'effort sur des formations qualifiantes pour tous nos animateurs sportifs et les officiels :

- Mise en place de formations qualifiantes pour les animateurs (animateur premier degré, deuxième degré...)
- Mise en place de formations qualifiantes pour les officiels (officiels premier degré, deuxième degré...)
- Organisation de stages intégrant la formation continue (stage de gym d'entretien et de fitness)
- Validation des acquis des professionnels et des bénévoles.
- Élaboration de documents de formation.

La formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.)

Le Service Vacances de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne propose chaque année des formations générales et d'approfondissement au B.A.F.A. pour de jeunes adultes (à partir de 17 ans) désireux de s'engager dans l'animation et l'encadrement d'activités de loisirs ou de séjours de vacances pour de plus jeunes.



Expérience personnelle des plus enrichissantes, découverte du travail d'équipe et de la vie en collectivité, acte d'engagement volontaire et de solidarité, parfois première possibilité d'insertion sociale par la prise de responsabilité et d'initiatives en tant qu'animateur, sont autant d'intérêts d'une formation associée à une expérience contribuant à favoriser l'épanouissement du futur adulte citoyen et à retisser le lien social.

Nos sessions de formation s'appuient sur les compétences d'équipes de formateurs dirigées par des animateurs professionnels, permanents de nos Centres d'accueil où se déroulent nos séjours pour enfants et adolescents. L'originalité de notre mouvement est en effet d'être à la fois organisateur de séjours de vacances et organisme de formation d'animateurs de Centres de Vacances et de Loisirs.

Cette situation nous permet notamment de proposer à chacun de nos stagiaires d'être intégré dans nos équipes l'été pour y réaliser également son stage pratique. C'est en effet souvent cette étape de formation qui pose problème à de nombreux jeunes ayant suivi la première session de formation générale auprès d'autres organismes et étant empêchés ensuite de continuer leur cursus par absence de terrain d'expérience pratique. Si nos formations ont donc pour objectif premier de qualifier les équipes d'encadrement des séjours que nous organisons, elles sont bien entendues ouvertes à tous, et notamment aux futurs animateurs des associations locales qui développent elles-mêmes des activités de loisirs ou des séjours pour enfants et adolescents.

Nous sommes également en mesure de répondre à des besoins de formation spécifiques des associations et des collectivités territoriales dans ces domaines.

La formation au multimédia

Notre mission Multimédia cherche à répondre aux différents besoins exprimés par les associations ou leurs adhérents en matière d'accompagnement et de formation dans la découverte et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Elle vous accompagne pour permettre à votre association d'intégrer l'outil multimédia dans ses pratiques ou lui permettre de développer des projets numériques : sites Internet, création de CD-Rom, etc.

Nous proposons également des formations pour les adhérents isolés (en cours du soir) ou pour les associations (horaires définis ensemble pour les groupes déjà constitués), sur des contenus pédagogiques sur mesure (initiation à l'informatique, à la bureautique, à Internet et à la création multimédia).

Références : AOL de Périgueux, Groupe IGS, Université du Temps Libre de Périgueux...

Pour vous informer :

Formation des acteurs culturels

Agnès Garcenot.....05 53 02 44 11.....culture@laligue24.org

Formation des animateurs sportifs

Patrick Mans.....05 53 02 44 15ufolep@laligue24.org

Formation BAFA

Violette Sauvanier.....05 53 02 44 23.....bafa@laligue24.org

Formation au multimedia

François Meynier05 53 02 44 16multimedia@laligue24.org



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Agir avec les associations... pour communiquer en réseau

Afin que les responsables, les militants et les bénévoles soient informés des analyses que porte la Ligue sur les questions vives de société, connaissent de nouvelles expériences, puissent témoigner de leur propre vécu et échanger sur des projets le réseau de la Ligue de l'enseignement met à leur disposition :

Des périodiques :

«Les idées en mouvement»

- un mensuel de 20 pages,
- un dossier chaque mois,
- 10 numéros chaque année,
- des suppléments...

Pour :

- comprendre les enjeux de l'éducation, des territoires, de l'économie, de la culture, de l'Europe, des relations internationales...
- débattre sur les grandes questions de société : médias et démocratie, ville et solidarité, cinéma et engagement civique, mondialisation et régulation internationale... Chaque mois, un dossier.
- agir pour une société plus solidaire. Des informations pratiques sur la vie associative, une sélection de publications, des initiatives et des reportages de terrain, des rendez-vous...

«En jeu»

Une revue sur le sport où vous retrouverez chaque mois,
L'actualité de l'Ufolep-Usep,
Et toute l'actualité du sport :

- des portraits,
- des reportages,
- des invités,
- des articles signés par les principaux chercheurs et sociologues du sport...

«Fol'envie»

C'est le principal vecteur de communication entre la fédération et les associations. Cette revue fait l'objet de quatre éditions et de numéros spéciaux, son tirage est de 1200 exemplaires. Elle s'applique essentiellement à communiquer les informations du réseau ainsi que les réflexions sur les valeurs qui nous animent.

La rubrique «vie d'associations» fait une place importante aux actions de terrain en particulier celles des associations fédérées.



Des sites internet :

www.laligue24.org

mis à jour en permanence avec l'actualité des secteurs de la fédération et de ses associations affiliées, le site web de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne rassemble toutes les informations utiles et pratiques pour une vie associative dynamique. Son interactivité permet aux acteurs associatifs du réseau de rajouter leurs propres informations grâce à un système de publication en temps réel. Il comporte un annuaire de liens vers des sites webs locaux ou nationaux sélectionnés pour leur intérêt associatif. On y retrouve la description et les contacts de tous les secteurs d'activités et établissements de la fédération.

Sa fréquentation en constante augmentation donne à la communication électronique une place particulière dans les relations entre la fédération et ses partenaires.

www.laligue.org

site national du centre confédéral, il vous met en relation avec toutes les fédérations et associations nationales du réseau. Il est l'outil d'expression du mouvement d'éducation populaire qu'est la Ligue de l'Enseignement.

Une manifestation nationale : l'université d'été de la communication

Depuis 25 ans, chaque année, des acteurs de la communication, des médias, de l'éducation, de la culture, de l'économie, élus, chercheurs, responsables associatifs, sans oublier les administrations, 6000 participants se réunissent durant quatre jours autour d'un thème en liaison avec la société de l'information.

Forte d'un succès installé, cette manifestation confirme que, au-delà des infrastructures, la question essentielle réside dans les contenus et les usages des technologies de l'information et de la communication et de la façon dont les citoyens se les approprient.

A cet égard, la fédération de la Dordogne y invite chaque année une centaine de ses militants ou partenaires.

Web : www.crepac.com



Pour vous informer :

Mission communication / Valérie Dupeyrat

Tél. 05 53 02 44 10 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : communication@laligue24.org

Service multimédia / François Meynier

Tél. 05 53 02 44 16 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : multimedia@laligue24.org



**La Ligue de l'enseignement
de la Dordogne**

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Agir avec les associations...

pour faire connaître les grands rendez-vous

«L'année associative» vit au rythme de grands rendez-vous. Afin de les identifier plus facilement et de vous y retrouver de plus en plus nombreux, voici un agenda de nos temps forts.

Janvier

- Championnat départemental de cyclocross
(UFOLEP : 05 53 02 44 15)
- Rencontres Nationales "Spectacles en recommandé"
(diffusion : Spectacle vivant)

Février

- Séjours de vacances enfants/adolescents, à la montagne (vacances d'hiver)
(service «vacances» 05 53 02 44 22)
- Formation théorique au BAFA (vacances d'hiver)
(service «vacances» 05 53 02 44 22)

Mars

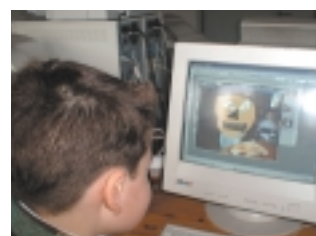
- Journées culturelle «d'Ombres et de Lumière»
(service «action culturelle» 05 53 02 44 11)
- Semaine nationale contre le Racisme : «connaître et comprendre l'autre» (action «citoyenneté» 05 53 02 44 10)
- Semaine nationale USEP
(USEP 05 53 02 44 17)
- Journées de «l'engagement»
(action «Jeunesse» 05 53 02 44 07)
- Rencontres nationales «junior associations»
(action «Jeunesse» 05 53 02 44 07)
- Caravane du Cidem
(action «Jeunesse» 05 53 02 44 07)

Avril

- Assemblée Générale de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne
(service «vie associative» 05 53 02 44 05)
- Formation BAFA, sessions «théorie» et «approfondissement»
(service «vacances» 05 53 02 44 22)
- Semaine de la «citoyenneté»
(action «Jeunesse» 05 53 02 44 07)

Mai

- Festival «la vallée»
(service «action culturelle» 05 53 02 44 11)
- Début des animations «sport pour tous» (jusqu'en juillet)
(UFOLEP : 05 53 02 44 15)
- Championnat départemental de pétanque
(UFOLEP : 05 53 02 44 15)
- «P'tit tour» à pied ou à vélo
(USEP 05 53 02 44 17)
- Quinzaine «pas d'école pas d'avenir»
(service «action scolaire» 05 53 02 44 17)



Juin

- Journée de «l'Europe»
(action «citoyenneté» 05 53 02 44 10)
- Championnat départemental cycloport
(UFOLEP : 05 53 02 44 15)

Juillet

- Séjours de vacances enfants/ adolescents
(service «vacances» 05 53 02 44 22)
- Festival de Montignac "Danses et Musiques du Monde"
(secrétariat général 05 53 02 44 00)

Août

- Séjours de vacances enfants/ adolescents
(service «vacances» 05 53 02 44 22)
- Université d'été de la Communication à Hourtin
(service «communication» 05 53 02 44 10)

Septembre

- Campus en été : université d'été du réseau Anima'Fac
(mission «Jeunesse» 05 53 02 44 07)
- Lancement de la campagne affiliations / adhésions
(service «vie associative» 05 53 02 44 05)

Octobre

- Journées «portes ouvertes» à la Ligue de l'enseignement de la Dordogne
(service «vie associative» 05 53 02 44 05)
- Rencontres thématiques avec les associations, par secteurs
(service «vie associative» 05 53 02 44 05)
- Semaine nationale «sécurité routière»
(USEP 05 53 02 44 17)

Novembre

- Ouverture de la saison «étranges lectures»
(service «action culturelle» 05 53 02 44 11)
- Mois du Lébéro : Contes en Vallée Vézère
(service «action culturelle» 05 53 02 44 11)
- Salon de l'éducation à Paris
(secrétariat général 05 53 02 44 00)
- Semaine nationale de «la solidarité internationale»
(action «Jeunesse» 05 53 02 44 07)
- Rencontres départementales «Vivre ensemble l'École ailleurs» : classes de découvertes et VSE (action biennale)
(service «Tourisme-Découverte» 05 53 02 44 24)

Décembre

- Début de la saison «spectacles jeunes publics» (jusqu'en avril)
(service «action culturelle» 05 53 02 44 11)



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne
82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Agir avec les associations... car s'associer est une force

Pour être ensemble : S'affilier.

Combien de fois n'avons-nous pas rencontré cette question lors d'un contact avec des responsables d'associations : à quoi ça sert vraiment de s'affilier à une fédération ? Si la question nous est posée, c'est qu'elle est née d'une interrogation bien légitime des adhérents. Bien sûr, on attend de l'affiliation des services et des prestations, une sorte de retour sur investissement. En adhérant à la Ligue, les associations peuvent bénéficier d'une assurance adaptée, de formations techniques et d'animations départementales destinées à susciter, accompagner et dynamiser les actions locales. Nul doute que les compétitions UFOLEP ou les événements organisés par le service culturel sont des moteurs pour l'animation locale. La fédération se doit d'accompagner ses associations en leur apportant l'assistance technique, administrative et logistique nécessaire. D'autre part, l'aide de la Fédération est sollicitée et appréciée dans les situations difficiles qui requièrent un conseil efficace ou un arbitrage «éclairé». C'est peut-être dans ce cas-là que les associations mesurent le mieux l'aide apportée par la Fédération.

En effet, on est plus fort à plusieurs que seul dans son coin.

L'appartenance à une Fédération forte est une garantie d'indépendance et d'efficacité. Le soutien de la Ligue de l'enseignement peut se révéler précieux dans le cas de situations conflictuelles avec les administrations, les collectivités ou les institutions. Il est important qu'à tous les niveaux les associations soient reconnues comme des partenaires à part entière. La qualité de leurs actions, la clarté des valeurs qui les animent et l'appartenance à un mouvement reconnu constituent des atouts non négligeables. Les associations ne peuvent pas se contenter d'être des prestataires de service sans odeur et sans saveur.

Face au secteur marchand, appuyé sur un consumérisme sans cesse plus développé, et dans un environnement «néo-libéral» qui voudrait réduire la vie associative à l'action caritative, les associations devront se regrouper pour continuer à exister, appuyées sur la force des valeurs qu'elles portent et l'engagement de leurs militants bénévoles.

Aussi, s'affilier à la Fédération de la Dordogne de la Ligue de l'enseignement, c'est inscrire son action au sein d'un mouvement de pensée connu et partagé. Ce n'est pas simplement venir rechercher des services, ce n'est pas seulement vouloir être membre d'un groupe fort, c'est avant tout faire l'acte volontaire d'adhérer à des idées et à des valeurs. Cette adhésion crée pour chacun des deux partenaires (fédération- association affiliée) une obligation d'information. La Fédération doit faire connaître à ses adhérents l'évolution du débat qui anime la Ligue de l'enseignement en permanence. Elle doit faire l'effort d'alimenter sa réflexion au niveau départemental et de la diffuser le mieux possible dans son réseau. Ainsi, les associations pourront se nourrir de ces idées pour actualiser le sens de leur action.

Pour être plus efficaces, pour être plus fortes, pour être plus cohérentes, les associations laïques ont tout intérêt à s'affilier mais également à nouer avec leur fédération départementale des liens plus serrés et plus exigeants.



Pour agir ensemble : Se Fédérer.

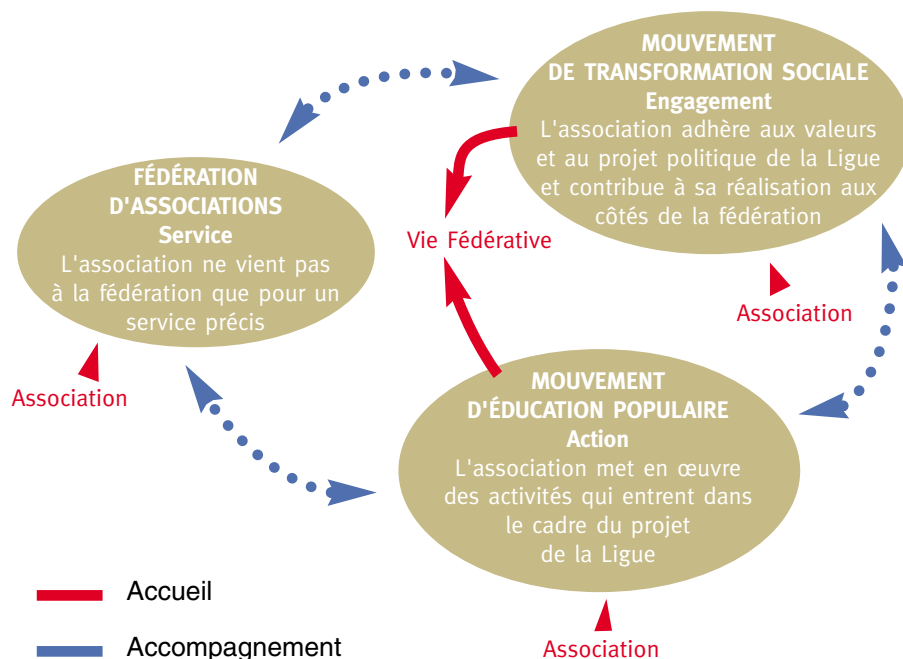
Se fédérer est un engagement volontaire de la part d'associations déjà affiliées. Un dispositif qui ne se substitue pas à l'affiliation.

En se fédérant, les associations affiliées décident de s'investir aux côtés de la Fédération dans la mise en œuvre du projet de la Ligue de l'enseignement ; ce choix n'a aucune incidence sur le mode d'affiliation de l'association et ne s'y substitue en aucun cas. Inversement, l'affiliation est une condition indispensable pour que l'association puisse se fédérer. En revanche, la signature d'un acte d'engagements réciproques entre la fédération et l'association affiliée désireuse de se fédérer a une incidence sur :

- la vie démocratique de la fédération, puisque l'association fédérée dispose d'un nombre de mandats supplémentaires à celui dont elle était porteuse en tant que simple association affiliée ;
- la vie des deux structures impliquées, puisqu'au travers de cette signature, la fédération et l'association s'engagent dans une collaboration étroite et la mise en œuvre de projets communs.

Une volonté de l'association affiliée

En faisant le choix de se fédérer, l'association décide de travailler plus étroitement avec la fédération, éventuellement de la représenter, de porter le projet de la Ligue de l'enseignement. Le dispositif «associations fédérées» permet ainsi, à un moment donné, d'acter que les relations entre la fédération et l'association sont assez avancées pour partager des projets, des valeurs et, au final, contribuer conjointement à la réalisation du projet de la Ligue de l'enseignement.



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne
 82 av. G. Pompidou - BP 1055
 24001 Périgueux cédex
 tél. 05 53 02 44 00
 Fax : 05 53 53 93 95
 contact@laligue24.org
 www.laligue24.org

Pour vous informer : Secrétariat général / Bernard Criner
 Tél. 05 53 02 44 00 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : secretariat@laligue24.org



Agir avec les associations...

pour conforter et promouvoir la vie associative

Les associations couvrent tous les champs de la vie de notre société. Dans bon nombre de secteurs, leur action est indispensable à la prise en compte de populations en difficulté, mais plus largement, elles sont le moteur de l'animation des cités et des milieux ruraux, de la cohésion et du dynamisme de la société elle-même. Or, ce rôle, indispensable, a besoin d'être reconnu par les pouvoirs publics et les actions menées soutenues par des mesures appropriées.

Ce n'est -hélas- pas toujours le cas.

C'est pourquoi les associations ont exprimé le besoin de se regrouper et de s'organiser collectivement afin d'obtenir une reconnaissance - encore partielle - de leur fonction sociale, et une représentation - encore insuffisante - dans le cadre de l'expression légitime des citoyens qui s'y rassemblent volontairement. Ni partis politiques, ni syndicats, ni groupes de pression, les associations volontaires sont une composante forte de l'engagement des citoyens et de leur expression démocratique.

La Ligue de l'enseignement, tant au plan départemental, régional que national, a toujours fait entendre le message de la reconnaissance de l'action associative par les pouvoirs publics. Elle est membre très actif de nombreuses coordinations ou institutions où elle porte haut et fort la voix des associations d'éducation populaire afin de faire avancer le débat sur les questions aussi vives que :

- le soutien au développement de la vie associative ;
- la formation des bénévoles et la prise en compte de leur «don de temps» ;
- la reconnaissance du poids économique et social des associations ;
- le soutien à l'emploi associatif et à l'économie sociale ;
- le rôle légitime des associations dans le débat et la représentation démocratique ;
- la place des associations en Europe.

Ces revendications concernent toutes les associations même les plus petites, les plus isolées, car toutes tireraient profit d'une amélioration de la situation.

Pour porter la voix des associations, la Ligue de l'enseignement est active au sein de :

la CPCA : la Conférence Permanente des Coordinations Associatives.

La CPCA a été créée le 21 février 1992 par plusieurs coordinations associatives nationales, représentatives des principales activités associatives. Cette organisation volontaire de regroupements associatifs s'est constituée en association le 20 novembre 1999. La CPCA a été reconnue par le Premier ministre comme l'instance représentative de la vie associative française lors des Assises nationales de la vie associative de février 1999. La CPCA est l'instance où se rassemblent les structures sectorielles et affinitaires représentatives des divers domaines de l'activité associative : sport, culture, éducation, sanitaire et social, justice et droits de l'Homme, environnement, solidarité internationale, développement rural, tourisme, famille, vie étudiante, droits des femmes.

Elle a pour but :

- de promouvoir la vie associative dans son ensemble ;
- de défendre les acteurs de la vie associative qui adhèrent aux valeurs de citoyenneté, de démocratie et de respect des droits de l'Homme ;
- de faciliter leur pleine reconnaissance par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.

La Ligue de l'enseignement est une des coordinations fondatrices de la CPCA. Jean-Marc Roirant, Secrétaire Général de la Ligue est membre du bureau de la CPCA nationale. La Ligue Aquitaine de l'enseignement (Union Régionale) est membre de la CPCA Aquitaine, présidée par Pierre Delfaud, qui y siège au titre de notre mouvement.

Le CNVA : le Conseil National de la Vie Associative

Le Conseil National de la Vie Associative est une instance consultative placée auprès du Premier ministre depuis sa création par décret le 25 février 1983. Il puise son origine dans la volonté de reconnaissance et de participation du monde associatif auprès des instances décisionnelles. La mission générale du CNVA est d'être l'expert auprès du gouvernement concernant les questions associatives. A cette fin, le Conseil a pour mission :

- de donner son avis sur les projets de textes législatifs ou réglementaires qui lui sont soumis ;



- de conduire et de suivre les études qui lui paraissent utiles au développement de la vie associative ;
- de proposer toutes mesures susceptibles d'améliorer la vie associative ;
- d'établir un bilan triennal de la vie associative afin de faire mieux connaître le mouvement associatif et son évolution.

Le CNVA est composé, depuis le 20 novembre 2003, de 66 titulaires et de 66 suppléants représentants des associations nationales. Celles-ci sont nommées par le Premier ministre, sur proposition des ministres concernés et après consultation des associations nationales. Tous les secteurs dans lesquels les associations déploient leurs activités ont vocation à être représentés au CNVA. 10 personnalités qualifiées sont également nommées. Des représentants des élus locaux (communes, départements, régions) siègent également à son Conseil d'Administration. Jean-Marc Roirant, Secrétaire Général de la Ligue de l'enseignement est membre du bureau du CNVA.

Le CDVA : le Conseil du Développement de la Vie Associative

Un conseil du développement de la vie associative est institué auprès du ministre chargé de la vie associative. Il a pour mission :

1° De proposer les priorités au ministre en charge de la vie associative dans l'attribution aux associations de subventions destinées :

- A titre principal au financement d'actions de formation tournées vers la conduite du projet associatif, au bénéfice des bénévoles responsables élus, responsables d'activités ou adhérents ;
- A titre complémentaire à la réalisation d'études ou d'expérimentations de nature à contribuer à une meilleure connaissance de la vie associative et à son développement.

2° D'instruire les demandes de subventions présentées au niveau national par les associations et de donner un avis sur ces demandes.

Il est consulté sur les modalités de la déconcentration. Il participe à son évaluation, notamment dans le cadre d'un compte rendu synthétique des résultats de la déconcentration élaboré chaque année.

La Ligue de l'enseignement est représentée au CDVA.

Le CES : le Conseil Economique et Social National

Le Conseil Economique et Social est une institution consultative de la République qui réunit, au sein d'un même hémicycle, l'ensemble des organisations représentatives de la société civile. Le Gouvernement y trouve assemblées les principales forces syndicales, patronales, agricoles, associatives, mutualistes... Le Conseil Economique et Social comprend 231 conseillers qui disposent d'un mandat de cinq ans. 163 membres sont désignés directement par les organisations économiques et sociales. Les 68 autres membres sont nommés par le Gouvernement, dont 17 sur proposition des organismes consultatifs compétents pour les représentants des entreprises publiques, de la vie associative et des Français établis hors de France. En fait, le groupe des associations au C.E.S. est composé de 5 membres élus par le CNVA. Jean-Marc Roirant, Secrétaire Général de la Ligue en est le Président.

Le CESRA : le Conseil Economique et Social Régional d'Aquitaine

Le Conseil Economique et Social Régional d'Aquitaine a été mis en place le 4 janvier 1974. Le Conseil Régional et le Conseil Economique et Social constituent la Région, collectivité territoriale de plein exercice depuis 1986. Le CESR a un rôle consultatif fondamental, confirmé et élargi par les lois successives de décentralisation. Le Conseil Economique et Social Régional est composé :

- des responsables des divers secteurs d'activités économiques,
- des représentants des organisations professionnelles,
- des syndicats de salariés,
- d'organismes collectifs,
- d'associations...

Pierre Delfaud représente la Ligue de l'enseignement au CESRA.

La Ligue de l'enseignement fait partie de plusieurs coordinations internationales - dont SOLIDAR - qui interviennent auprès des institutions européennes.

Pour vous informer : Secrétariat général / Bernard Criner

Tél. 05 53 02 44 00 • Fax : 05 53 53 93 95 / Mail : secretariat@laligue24.org



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

Coups de projecteur : "des associations agissent"

Grosses ou petites, de la ville ou de la campagne, les associations de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne agissent, au quotidien, à renforcer le lien social.

Voici 5 rencontres - parmi tant d'autres possibles - avec ces acteurs de terrain.

Le journal «Fol'envie» publiera régulièrement des portraits d'associations fédérées.

Foyer Rural de Jeunes et d'Education Populaire de Champcevinel

Date de création : le 20 février 1967

Nombre total d'adhérents : 212

Activités :

- le club du temps libre
- le théâtre de «la pièce montée»
- jazz-danse
- chorale «Arpège»
- couture patchwork «Cout'putch»

Zoom sur... «le club du temps libre» : Créé le 22 octobre 1977, le club compte aujourd'hui 96 adhérents.

Les activités proposées sont multiples et variées :

- Tous les lundis en début d'après midi, gymnastique à la salle des sports.
- Tous les jeudis matins, randonnée pédestre.
- Activités de peinture sur soie ou de couture.
- De temps en temps, après-midi à thèmes : crêpes, galette des rois.
- Rassemblements autour d'un repas : Assemblée Générale, fin d'année.
- 3 voyages d'une journée par an.

L'asso en 3 mots, ses valeurs :

Ecoute, solidarité et convivialité.

Coordonnées / contact :

M. Rabier, Président
FJE de Champcevinel
3 rue du Bicentenaire
24750 Champcevinel

All Boards Family

Date de création : mai 1998

Nombre d'adhérents : 30

Activités :

Skateboard, roller, BMX, snowboard, mountainboard, danse hip hop, musique amplifiée, graffiti, photo, arts plastiques.

Zoom sur...

Il y a un an, deux périgourdins partaient sur les routes, direction : la Lettonie ! Jérôme Masson, membre de l'association «All Boards Family» et Marie Le Saux. **L'objectif** : aller découvrir un centre nommé «K@2»,

centre social et pôle artistique innovant situé dans une ancienne caserne soviétique abandonnée sur les bords de la mer Baltique (Liepaja).

Arrivés là-bas, ce fut le coup de cœur pour ce lieu qui change les ruines en or. Par terre, un mot écrit : «skate» ! Les yeux de Jérôme s'illuminent et c'est le début d'une belle histoire ! Une proposition, des lettons plus qu'enthousiastes, un projet qui se monte au long de l'hiver, et en août, c'est le départ !

Soutenu par «All Boards Family», un groupe de 5 jeunes intervenants français part animer des ateliers pour les enfants de Liepaja.

Au menu : skate board, breakdance, photo et arts vivants. 7000 Kms, 7 jours d'ateliers, 50 enfants, 12 000 sourires ! De cette première rencontre réussie, est né le désir de solidifier cet axe Dordogne Lettonie. Aujourd'hui, tous espèrent trouver le soutien et les moyens nécessaires à la poursuite de cette aventure.

Les temps forts : tout au long de l'année pour tout public

- Organisation d'ateliers d'initiation /et de cours de skate, roller, BMX, mountainboard, danse hip hop, et graffiti sur commande.
- Organisation du festival «Urbanoïd», de différentes soirées concert, projections ou expositions, journées découverte des activités.
- Organisation du championnat départemental de skateboard de janvier à juin sur différents skateparks du département, en partenariat avec l'UFOLEP.
- Conseil sur montage de projet skatepark, journées découverte.
- Création d'un axe d'échange solidaire entre l'All Boards Family et le centre socioculturel «k@2» en Lettonie.

L'asso en 3 mots :

Keep on riding

Coordonnées / contact :

Jérôme Masson, Président
Centre social St Exupéry
24660 Coulounieix Chamiers
Mail : allboards@free.fr
Internet : www.all-boards-family.fr

Foyer Rural des jeunes et d'Education Populaire de Tammies (FRJEP)

Date de création : En 1947, à l'initiative d'Arthur Roulland.

Nombre d'adhérents : 70

Rapide historique et valeurs :

Le Foyer Rural de Tammies défend et promeut les idées de laïcité et d'éducation populaire. En complémentarité de l'école (qu'il aide et soutient dans ses activités éducatives), le Foyer invite à l'acceptation et au respect de l'autre et mène une mission éducative auprès de la population.

Ses activités : Elles sont le reflet de ses valeurs éducatives. Si on retrouve des activités lucratives traditionnelles (loto, repas, bal...) qui permettent d'aider l'école dans le financement de sorties éducatives, le Foyer s'investit



prioritairement dans sa mission d'éducation populaire :

- La section théâtre «adulte» :

Propose au public des spectacles variés (du comique au dramatique, du classique au contemporain) espérant ainsi «ouvrir» et «développer» l'esprit critique. En organisant avec d'autres associations des Rencontres Théâtrales, elle poursuit une politique d'ouverture. la section des «ados» prépare la relève avec les mêmes exigences.

- Le Club Informatique :

Par un travail de vulgarisation et de formation, il donne aux participants la maîtrise de l'outil et les prépare aux nouvelles techniques de communication.

- Le Club Maquettes :

Par le biais d'exposition et d'ateliers, il donne le goût du travail de précision et sensibilise à notre histoire au travers des maquettes réalisées. Certains membres n'hésitent pas à se déplacer loin pour exposer leur travaux. Il organisera la finale de la Coupe de France en 2005.

- La section gymnastique : et une chorale complètent les activités du Foyer.

A cela s'ajoutent des soirées «Cabarets» où le conte, la musique et la chanson française sont à l'honneur. Le Foyer organise aussi des soirées débats animées par des intervenants extérieurs.

En trois mots :

Ouvrir, innover et rassembler.

Coordonnées / contact :

Didier Gaillard

Tél. : 05 53 31 02 81 - Mail : didiergaillard@wanadoo.fr

Foyer laïque d'éducation populaire et de jeunes de Chamiers

Date de création : 02 juillet 1964

Nombre d'adhérents : 513

Historique et valeurs :

Le FLEP a fêté en juin 2004 son 40ème anniversaire. Il s'est substitué à une amicale laïque créée le 8 janvier 1955. Il n'a cessé, d'œuvrer pour permettre au plus grand nombre de bénéficier d'actions d'animation s'inscrivant dans le cadre laïque de ses objectifs initiaux ; il l'a fait en respectant la liberté de conscience de ses membres et en adoptant un fonctionnement le plus démocratique possible. Il est aujourd'hui un lieu de rassemblement convivial qui permet de réunir les femmes et les hommes pour des réalisations communes.

Activités :

le FLEP compte 15 sections club photos, peintres amateurs, tango argentin, energym, club patchwork, les p'tites voix du bilotamou, école de danse, bibliothèque F. Rabalais, touche à tout, club astronomie, club natation, culture et randonnées, aéroclub dense...

Zoom :

La section astronomie c'est développer depuis 1991. 40 personnes se retrouvent chaque samedi sur le site d'observation de la Rampinsolle. Ce site est un espace rendez-vous scientifique et culturel pour «la nuit des étoiles» et à chaque «événements astronomique». les astronomes amateurs participent à des animations scolaires, à des séjours à thèmes, et organisent une sortie scientifique ainsi qu'un stage. En projet : la fabrication de matériels, la construction d'un système solaire à l'échelle par les jeunes et un projet de voyage pour une éclipse de soleil visible en Espagne. [Http://astronomie.flep.net](http://astronomie.flep.net)

L'asso en trois mots :

Education populaire et laïque.

Coordonnées / contact :

Château des Izards,

50 avenue de - 24660 Coulounieix Chamiers

mail : contact@flep.net [Http://flep.net](http://flep.net)

Amicale laïque de Sarlat

Date de création : 1923

Nombre d'adhérents : 500

Les valeurs :

Les valeurs sont celles portées par les mouvements d'Education Populaire : solidarité, partage, éducation, animation, défense et promotion de la laïcité. Il s'agit de participer à faire éclore des citoyens participatifs libres et responsables.

Les activités :

Association familiale laïque, trois centres de loisirs, aides aux écoles (soutien financier aux classes de découvertes, animation en restauration scolaire...), cyclisme, escrime, escalade, expression corporelle, ski, école de cirque, petits débrouillards, centre de vacances, arts plastiques, esperanto, anglais - danse irlandaise, Ménestrels Sarladais, percussions - danse Africaine et Créole, photo - club, radio amateur, sophrologie - yoga, pyramides, échiquiers, ateliers de couture.

Organisation de manifestations :

- «Ringueta» : fête des jeux traditionnelles (en partenariat, tous les deux ans).
- «Salon du livre de jeunesse» : (en partenariat, tous les deux ans).
- «Carnaval» : avec la participation des écoles.

Coordonnées / contact :

Amicale Laïque de Sarlat,

32 rue Lachambaudie

24200 Sarlat

Tél./fax : 05 53 59 43 60 - mail : sarlamical@tiscali.fr



La Ligue de l'enseignement de la Dordogne

82 av. G. Pompidou - BP 1055
24001 Périgueux cédex
tél. 05 53 02 44 00
Fax : 05 53 53 93 95
contact@laligue24.org
www.laligue24.org

